

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/10/2025 - 145979 - 2017 B 04237 - 827 811 456 - 2RFH

... Certifié conforme à l'original par la gérance

2RFH

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 212, rue Marcadet – 75018 PARIS
RCS PARIS : 827 811 456

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2019**

Greffier du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le

- 7 OCT. 2025

Sous le N°

145979

L'an deux mille dix-neuf, le 26 juin à 17 heures,

Les associés de la société 2RFH, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social situé 212, rue Marcadet – 75018 PARIS sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Nicolas HARTE, propriétaire de 3.375 parts sociales
- Monsieur Emmanuel REYNAUD, propriétaire de 3.375 parts sociales
- Monsieur Aurélien FIAUX, propriétaire de 375 parts sociales
- Monsieur Stéphane REYNAUD, propriétaire de 375 parts sociales

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel REYNAUD, en sa qualité de Gérant de la Société.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales de la société.

L'Assemblée Générale est ainsi déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à disposition de ses membres :

- Une copie de la convocation à l'assemblée,
- La feuille de présence certifiée exacte,
- le rapport de la Gérance,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

AF JN ER SR

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités ;
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la Gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à un bénéfice net de 8 371,00 euros, l'assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- 750,00 euros, au compte « réserve légale », conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce,
- Le solde, soit la somme de 7.621,00 euros au compte « Report à nouveau ».

Ainsi, le compte « Réserve légale » est porté à 750,00 euros et le compte « Report à nouveau » à 7.621,00 euros.

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au cours de cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

AF JN ER SK

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

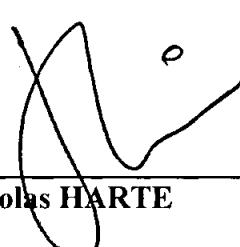
QUATRIEME RESOLUTION

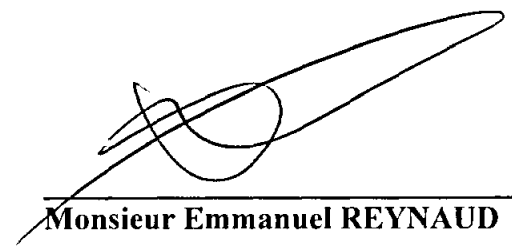
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

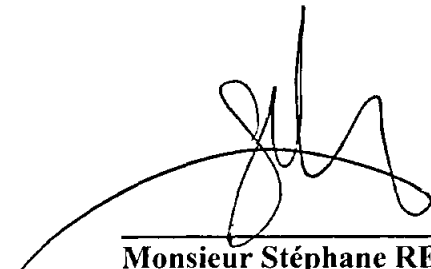
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents,



Monsieur Nicolas HARTE

Monsieur Emmanuel REYNAUD

Monsieur Aurélien FIAUX

Monsieur Stéphane REYNAUD

Période du 01/02/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 15/09/2025

ACTIF

du 01/02/2017
au 31/12/2018
(23 mois)du
Néant

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	165 000		165 000	67,81		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 080	1 213	3 867	1,59		
Autres immobilisations corporelles	47 438	8 328	39 110	16,07		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 630		4 630	1,90		
TOTAL (I)	222 147	9 540	212 607	87,37		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 815		2 815	1,18		
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1		1	0,00		
. Personnel	2 561		2 561	1,05		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 115		7 115	2,92		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 045		4 045	1,66		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	8 318		8 318	3,42		
Charges constatées d'avance	5 872		5 872	2,41		
TOTAL (II)	30 727		30 727	12,63		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	252 875	9 540	243 334	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/02/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 15/09/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (23 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500)	7 500	3,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	8 371	3,44
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 871	6,52
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	161 164	66,23
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	100	0,04
. Associés	32 210	13,24
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 070	6,60
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	5 533	2,27
. Organismes sociaux	9 460	3,89
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 474	0,61
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 453	0,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	227 463	93,48
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	243 334	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 15/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/02/2017 au 31/12/2018	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	456 231		456 231	100,00			456 231	N/S
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	456 231		456 231	100,00			456 231	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			20	0,00			20	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			456 251	100,00			456 251	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			136 068	29,82			136 068	N/S
Variation de stock (marchandises)			-2 815	-0,61			-2 815	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			39	0,01			39	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			95 854	21,01			95 854	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			7 704	1,69			7 704	N/S
Salaires et traitements			148 465	32,54			148 465	N/S
Charges sociales			48 670	10,67			48 670	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 540	2,09			9 540	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			217	0,05			217	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			443 743	97,26			443 743	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 508	2,74			12 508	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			3 752	0,82			3 752	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			3 752	0,82			3 752	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 752	-0,81			-3 752	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			8 757	1,92			8 757	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 15/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/02/2017 au 31/12/2018	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	172	0,04	172	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	172	0,04	172	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-172	-0,03	-172	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	214	0,05	214	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	456 251	100,00	456 251	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	447 880	98,17	447 880	N/S
RÉSULTAT NET	8 371	1,83	8 371	N/S
	Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				